

alfa

Ramadan 1429 / septembre 2008

www.journalfa.ca (514) 531-1382

Gratuit . spécial Ramadan . 20 pages

رمضان الكريم
كلامهم والمجيد

Mohamed Gahche,
député des Amériques,
s'adresse à la
communauté
pages 4 & 5



Mohamed Gahche, le député des Amériques
dans une adresse à la communauté

De la parole aux actes

*Les Algériennes et Algériens aux Amériques attendent
des résultats concrets de l'élection d'un député
La communauté doit savoir que je ne ménage aucun effort à cet effet.*



Courtoisie

Mohamed Gahche : "Avant qu'il ne soit réglé, tout problème suppose que les prémisses soient correctement posées et la problématique soigneusement identifiée."

De quoi a besoin, en premier lieu, la communauté algérienne établie à l'étranger et en particulier aux Amériques? Ses besoins sont nombreux, connus et recensés. Il serait démagogique, de ma part, de prétendre que je peux tous les résoudre en même temps. Depuis un peu plus d'un an, vous m'avez élu député. Sachez que je n'ai pas perdu mon temps à l'Assemblée Populaire Nationale (APN) et que j'ai saisi toutes les occasions qui se sont offertes à moi pour interpeller mes collègues députés et les premiers responsables du pays et les sensibiliser aux problèmes que rencontre notre communauté nationale établie à l'étranger. Mes interventions sont trop nombreuses pour que je puisse vous les détailler toutes ici. Je vous invite donc à consulter mon site (www.mohamedgahcheworkinforyou.com) afin que vous puissiez en prendre connaissance en fonction des questions qui vous tiennent le plus à cœur.

Avant qu'il ne soit réglé, tout problème suppose que les prémisses soient correctement posées et la problématique soigneusement identifiée.

C'est dans cette perspective que j'ai immédiatement posé la question de la quantification des besoins de notre communauté afin de procéder à leur budgétisation sans laquelle toute politique, aussi bien intentionnée soit-elle,

n'est que vœux pieux et vains espoirs. Avant d'être convaincue, notre communauté a besoin de connaître les échéances, le début d'un processus et sa fin, les fonds mis à disposition et les autorités chargées de gérer ses affaires.

Je voudrais, pour vous expliciter mes propos, prendre des exemples concrets :

" Les Algériens établis à l'étranger sont au nombre d'environ cinq millions. Presque un cinquième de la population totale vit en dehors du pays d'origine. C'est un chiffre considérable surtout quand on sait la proportion élevée d'universitaires, de cadres et de spécialistes dont l'expertise pourrait être infiniment profitable à l'Algérie. Comment donc motiver ces cerveaux et les inciter à mettre leur savoir à disposition de la mère patrie afin de l'aider à surmonter les obstacles qui se dressent toujours sur la route du progrès et du développement? Comment obtenir la collaboration des dizaines de milliers d'Algériens si leurs besoins ne sont pas correctement évalués? Il serait vain de faire appel seulement au patriotisme dont, au demeurant, notre communauté est abondamment pourvue. Il faut aussi, ne nous cachons pas la réalité, des incitatifs matériels - logements, conditions décentes de travail,... - qui soient suffisamment attractifs pour décider nos compatriotes à l'étranger à mettre leur savoir-faire au service du pays d'origine dont tous

et toutes souhaitent qu'il parvienne à se hisser le plus vite possible à hauteur des défis qu'il doit relever et le premier d'entre eux, l'élévation du niveau de vie de notre peuple, en général, et le bien-être de chaque citoyen, en particulier. C'est pour cela - et j'en tire un sentiment légitime de travail accompli - que j'ai proposé avec insistance lors de mon intervention le 1 et 2 Juin 2008 au colloque (voir mon intervention intégrale dans mon site) :

1. de consacrer un chapitre budgétaire spécial lors de l'examen de la prochaine loi de finances, qui doit être votée avant le 31 décembre prochain, afin que la communauté sache que des fonds ont été dégagés en sa faveur et qu'une action concrète est entamée afin de donner de la consistance et de la substance aux déclarations d'intention qui, pour louables qu'elles soient, n'ont jamais été, jusqu'à présent, suivies d'effet.

À présent, nous devons nous féliciter de la décision de l'élargissement du ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille à la Communauté nationale à l'étranger. C'est une décision politique importante prise au plus haut niveau juste après le colloque du 1 et 2 Juin 2008, pour laquelle je voudrais remercier le président de la République de l'intérêt qu'il porte à la communauté nationale à l'étranger.

2. Le rapatriement des Algériens décédés à l'étranger est une demande renouvelée de notre communauté et, enfin, une considération a été prise à ce sujet qui anticipe une étude circonstanciée sur le sujet. J'ai intervenu à plusieurs reprises à ce sujet tant à l'APN qu'avec les ministres que j'ai eu l'occasion de rencontrer. De pareilles décisions ne vont qu'aider à rebâtir la confiance entre les membres de notre communauté et les hommes politiques du pays.

En tant que député de la zone 6, qui englobe les Amériques, l'Asie et l'Océanie, je m'engage à suivre ce dossier de près afin qu'il ne se perde pas dans des méandres bureaucratiques et, surtout, afin que d'éventuels conflits de compétence entre différentes administrations, qui pourraient se croire seules habilitées à traiter de cette question, n'aient pas de conséquences néfastes qui pourraient influencer négativement lorsque le problème se posera concrètement.

Je ferai mon possible afin que moi-même et les autorités compétentes en la matière, à savoir le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale établie à l'étranger et la Direction Générale de la Communauté Nationale à l'étranger, créée récemment au sein du ministère des Affaires Étrangères, travaillons de concert et unissons nos efforts pour accélérer le processus de prise en charge du rapatriement des dépouilles des nationaux algériens décédés à l'étranger.

Si ces deux axes constituent mes priorités immédiates, ils ne constituent qu'une partie des efforts entrepris depuis le mois de mai de l'année dernière quand j'ai été élu député des Amériques, de l'Asie et de l'Océanie. Pour avoir longtemps été à l'écoute des doléances de mes compatriotes pendant les dix huit années de mon séjour aux Amériques, j'ai été aux premières loges pour peser et recenser les nombreux problèmes auxquels ils se sont trouvés - et se trouvent toujours - confrontés.

Certains problèmes ont été réglés et ont permis que la communauté se rapproche un peu plus de la mère patrie: la réception de Canal Algérie et la venue d'Air Algérie ont permis un mieux-être certain. Ces avancées importantes doivent être accompagnées d'autres afin de permettre à la communauté de se sentir pleinement en adéquation et partie prenante des efforts déployés par les autorités nationales dans sa direction.

Afin que tous les Algériens aux Amériques disposent des mêmes facilités, j'ai demandé à ce qu'une :

3. liaison aérienne directe soit ouverte entre les États-Unis et l'Algérie. Également, le nombre important d'Algériens résidant aux États-Unis rend nécessaire

4. l'ouverture d'un consulat général à New York ainsi qu'une annexe consulaire en Californie, autre lieu de forte concentration algérienne. Pareillement, j'ai demandé, avec insistance,

5. l'envoi d'une commission chargée du service national aux États-Unis et au Canada et j'ai rencontré les premiers responsables du ministère de la défense nationale, spécialement ceux en charge de ce dossier. Je suis arrivé à les convaincre de la nécessité qu'une pareille commission fasse le déplacement aux Amériques comme elle le fait pour l'Europe et notamment la France. Je ferai le suivi de ce dossier épineux afin que notre communauté obtienne satisfaction, dans les meilleurs délais.

Lors de mes prochains déplacements au Canada, je rencontrerai les membres de la communauté algérienne ainsi que les associations, que je considère comme des services de première ligne, afin d'échanger sur une autre question qui me paraît tout aussi importante: quels seraient les voies et moyens à explorer afin de faire bénéficier notre pays de toute l'expertise et expérience accumulées aux Amériques afin de faciliter l'apport des spécialistes algériens, dans toutes les disciplines, à la résolution des questions posées par le développement de l'Algérie. Je me ferai, également, un devoir de rencontrer tous et toutes les personnes, de tous les domaines d'activité, qui pensent apporter leur contribution à cet ambitieux programme qui ne peut réussir qu'avec leur participation active. Il ne s'agira pas, vous pouvez en être assurés, de simples rencontres formelles mais bel et bien de séances de travail qui seront menées selon les règles en la matière afin de réduire au minimum les délais d'attente et d'assurer le maximum d'efficacité à une attente commune, tant de la part des compétences concernées que de celle des autorités, au sens large, qui attendent, avec une légitime impatience, cette importante contribution.

C'est de tout cela, et de bien d'autres points, dont il s'est agi lors du colloque qui a eu lieu à Alger les 1er et 2 juin 2008. À cette date, s'est tenu, sous l'égide de l'Assemblée Populaire Nationale, une vaste rencontre intitulée "La question de la communauté algérienne établie à l'étranger : Liens-Passerelle-Solidarité" qui a réuni les représentants communautaires venus de tous les pays où la communauté est établie. Pour que les recommandations ne restent pas lettre morte:

6. j'ai proposé qu'une commission de suivi soit instituée et qu'elle soit composée de membres de notre communauté établie à l'étranger. Cette commission de suivi permettrait d'encadrer les propositions et de vérifier que l'échéancier soit bien respecté. Cette précaution, élémentaire à mon sens, permettrait de faire le point à intervalles réguliers et surtout de mesurer l'état d'avancement des propositions avancées durant ce colloque.

Ma philosophie, d'une manière générale, est que les actes doivent suivre les paroles. La conséquence en est qu'il faille, avec obstination et sans relâchement, vérifier que les projets retenus avancent à la cadence voulue et selon la direction arrêtée. Les Algériens, rendus sceptiques par la force des choses, veulent désormais des résultats. Soyez assurés que je déploierai tous les moyens afin que ces objectifs soient atteints. Je m'engage également à vous tenir régulièrement informés de l'état d'avancement de ces projets qui vous concernent au premier chef.

Pour terminer, je souhaite aux membres de la communauté RAMADAN MOUBAREK

Je vous remercie de la confiance que vous avez placée en moi et vous donne rendez-vous à très bientôt

Mohamed Gahche
Député

Amériques, Asie, Océanie

www.MohamedGahcheWorkingforyou.com

E-Mail : gmgahche@aol.com

Tél : +703-376-4225

Appel gratuit (No Vert) : 1-888-618-8676